

RAPPORT DE GESTION

sur les résultats d'exploitation et l'évolution de la situation financière

1. GENERAL

Le rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et l'évolution de la situation financière de Groupe ADF inc. (« ADF » ou la « Société ») pour l'exercice terminé le 31 janvier 2010, par rapport aux exercices terminés les 31 janvier 2009 et 2008, de même que sur la situation financière de la Société à ces dates. Il devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes complémentaires pour l'exercice terminé le 31 janvier 2010 accompagnant ce rapport de gestion.

Ce rapport de gestion tient compte de tout événement important survenu au cours de l'exercice 2010 et entre le 1^{er} février 2010 et le 14 avril 2010, date à laquelle le conseil d'administration de Groupe ADF a approuvé les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 janvier 2010.

Tous les montants apparaissant dans le rapport de gestion, y compris dans les tableaux, sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010, la Société a appliqué les taux de change suivants entre les devises canadienne et américaine :

	Résultats et résultat étendu	Bilan
	(\$ CA/\$ US)	(\$ CA/\$ US)
Premier trimestre - 30 avril 2009	1,2446	1,1930
Deuxième trimestre - 31 juillet 2009	1,1324	1,0775
Troisième trimestre - 31 octobre 2009	1,0754	1,0819
Quatrième trimestre - 31 janvier 2010	1,0530	1,0693

2. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

D'un atelier de forge fondé en 1956, Groupe ADF inc. est devenu, au fil des ans, un chef de file nord-américain en matière de conception et d'ingénierie de connexion, de fabrication et d'installation de charpentes métalliques complexes, de composantes lourdes en acier, ainsi que de métaux ouvrés et architecturaux destinés aux cinq principaux segments du marché de la construction non résidentielle, soit : les tours de bureaux et édifices en hauteur, les complexes commerciaux et récréatifs, les installations aéroportuaires, les complexes industriels et les infrastructures de transport. La Société exploite une usine moderne de fabrication de 58 530 mètres carrés (630 000 pieds carrés) au Canada et utilise les technologies les plus avancées de l'industrie.

Pionnier dans le développement et la mise en application de solutions novatrices, Groupe ADF est reconnu pour son expertise en ingénierie et gestion des projets, son importante capacité de fabrication et sa compétence dans deux créneaux de marché spécialisés : la fabrication de superstructures en acier comportant un haut niveau de complexité architecturale et géométrique, et les projets à échéanciers accélérés. De plus, ADF s'est qualifiée récemment aux exigences particulières des systèmes nucléaires en vigueur en Amérique, ce qui lui permettra de développer un troisième créneau spécialisée : la fabrication de charpentes métalliques destinés aux projets de construction ou de rénovation d'installations nucléaires.

L'engagement de Groupe ADF à exécuter chaque projet selon les plus hautes normes de qualité en vigueur de l'industrie constitue un volet important de sa mission.

3. ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Dans certaines sections du présent rapport de gestion, la direction de la Société peut exprimer sa position à l'égard des résultats futurs de Groupe ADF. Ces énoncés de nature prospective comprennent de l'information sur la situation financière et les résultats d'exploitation futurs probables ou prévisibles de Groupe ADF et comportent donc certains risques et incertitudes quant à leur réalisation future. Les énoncés de nature prospective sont fondés sur les données disponibles, en date des présentes, relativement à la concurrence, à la situation financière, à la conjoncture économique et aux plans d'exploitation de la Société. D'importants facteurs, outre ceux décrits à la rubrique 16 « Facteurs externes ayant une influence sur le rendement de la Société » du présent rapport de gestion, pourraient avoir une incidence sur les résultats de Groupe ADF faisant en sorte que ces derniers pourraient différer considérablement de ceux présentés dans les énoncés de nature prospective.

4. CONSTATATION DES PRODUITS ET DES CHARGES

Comme décrit à la rubrique 20 a) « Constatation des produits et des charges » de ce rapport de gestion, conformément aux pratiques usuelles de l'industrie de la construction, ADF utilise la méthode de l'avancement des travaux pour estimer les produits et les charges constatés pour chaque contrat, et pour chaque période financière donnée. Les mécanismes propres à la méthode de l'avancement des travaux peuvent causer des fluctuations dans les produits et les charges constatés d'un trimestre à l'autre à l'égard des divers contrats en cours.

Par conséquent, même si la Société tend à réaliser ses objectifs de rentabilité sur l'ensemble de son carnet de commandes et sur la durée complète d'exécution des projets, les marges brutes peuvent varier d'un trimestre à l'autre en fonction de la composition précise des produits et des charges constatés sur l'ensemble des projets à chaque période donnée.

5. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2010 ET ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

La direction est d'avis que les éléments suivants sont d'une importance relative susceptible d'aider l'investisseur à se faire une opinion sur les activités de la Société et sur les résultats financiers du dernier exercice.

a) Rachat d'actions avec droit de vote subalterne dans le cours normal des affaires

Le 15 avril 2009, la Société a annoncé son intention de racheter, à des fins d'annulation, un nombre maximal de 1 850 000 des actions avec droit de vote subalterne en circulation, représentant environ 10 % des actions de cette catégorie détenues dans le public et en circulation, sur une période de 12 mois débutant le 16 avril 2009.

En date du 31 janvier 2010, la Société avait racheté la totalité des actions visées par le programme de rachat d'actions dans le cours normal des affaires, soit 1 850 000 actions avec droit de vote subalterne pour une contrepartie nette de 4,5 millions \$, représentant un prix moyen de 2,45 \$ par action.

b) Couverture de change

Dans le cadre de la politique de couverture de change de Groupe ADF, les contrats à terme suivants ont été souscrits en cours d'exercice :

- en février 2009, la Société s'est engagée à vendre 10 millions \$ US à des taux variant entre 1,2425 \$ CA et 1,2591 \$ CA pour 1,00 \$ US. Les dates d'échéance de ces contrats à terme s'étaient comme suit : 1,25 million \$ US en avril 2009, 1,25 million \$ US en juillet 2009, 1,25 million \$ US en octobre 2009 et 6,25 millions \$ US en janvier 2010 ;
- en juillet 2009, la Société s'est engagée à vendre 12 millions \$ US à un taux de change de 1,16 \$ CA pour 1,00 \$ US. Les dates d'échéance de ces contrats à terme, au montant de 3 millions \$ US chacun sont les suivantes : janvier 2010, avril 2010, juillet 2010 et octobre 2010 ; et
- en octobre 2009, la Société s'est engagée à vendre 8 millions \$ US à un taux de change de 1,08 \$ CA pour 1,00 \$ US. Les dates d'échéance de ces contrats à terme, au montant de 2 millions \$ US chacun sont les suivantes : avril 2010, juillet 2010, octobre 2010 et janvier 2011.

Au 31 janvier 2010, les engagements résiduels sur les contrats de change se chiffraient à 17 millions \$ US, à un taux moyen de conversion de 1,1224 \$ CA pour 1,00 \$ US. Ces engagements représentent une couverture d'environ 45 % du risque net entre les entrées et les sorties de fonds futurs libellées en devises américaines du carnet de commandes en main pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2011. Les dates d'échéance de ces contrats à terme s'étaient de la façon suivante : 5 millions \$ US en avril 2010, 5 millions \$ US en juillet 2010, 5 millions \$ US en octobre 2010 et 2 millions \$ US en janvier 2011.

c) Nouveaux contrats d'envergure

En mai 2009, Groupe ADF s'est vu octroyer un important contrat, totalisant 22 millions \$, qui porte sur la fabrication, la fourniture de l'acier et la livraison d'une partie importante de la charpente métallique de la tour de bureaux « WTC 4 » de 65 étages à New York aux États-Unis.

En juillet 2009, la Société s'est vue octroyer un contrat de 77 millions \$ dans le secteur des infrastructures de transport en Amérique du Nord. Selon les termes du contrat, Groupe ADF fabrique les composantes surdimensionnées en acier de géométrie complexe qui atteindront près de 100 tonnes chacune ainsi que des éléments architecturaux d'une grande complexité, en plus de fournir les travaux de conception et d'ingénierie de connexion de même que l'acier.

d) Carnet de commandes

Le carnet de commandes de Groupe ADF se chiffrait à 116 millions \$ au 31 janvier 2010, par rapport à 99 millions \$ à pareille date l'année précédente. L'augmentation de 17 % par rapport au 31 janvier 2009 est principalement attribuable à l'octroi des contrats majeurs mentionnés ci-haut. En date du 31 janvier 2010, le carnet de commandes était composé dans une part de 63 % d'heures de main-d'œuvre de fabrication — activité principale de la Société et celle qui comporte le plus de valeur ajoutée — par rapport à 82 % en 2009. Le carnet de commandes en main en date du 31 janvier 2010 sera exécuté progressivement au cours des 12 à 15 prochains mois.

e) Projet d'investissement et mise en place d'un financement

Afin de renforcer sa capacité de service à la suite de l'obtention du contrat de 77 millions \$ en juillet 2009, la Société a annoncé la création d'une cinquantaine d'emplois à l'usine de Terrebonne, de même que la mise en place d'investissements pouvant atteindre 6 millions \$ pour l'achat d'équipements de fabrication additionnels, incluant notamment l'ajout de deux ponts roulants ayant une capacité de levage de 50 tonnes chacun, et le réaménagement d'une baie de fabrication pour la production de composantes surdimensionnées en acier.

Au 31 janvier 2010, la valeur des investissements s'établissait à près de 5,5 millions \$. De ce montant, 3,9 millions \$ a été déboursé, tandis qu'une partie du solde a été engagée auprès de fournisseurs. Ce projet d'investissement sera complété au cours du premier semestre se terminant le 31 juillet 2010.

Pour financer ce projet, la Société a signé, avec son principal créancier à long terme en octobre 2009 une entente d'amendement de son financement en place. (Voir la rubrique 5 g) « Événements subséquents à la fin de l'exercice 2010 ».)

f) Développement d'un nouveau créneau de marché

Au début du deuxième trimestre de l'exercice 2010, ADF a entrepris les démarches afin de se conformer aux exigences des systèmes nucléaires en vigueur afin de pouvoir participer à la fabrication de charpentes métalliques destinées aux installations nucléaires en Amérique du Nord et outre-mer – une activité spécialisée qui cadre pleinement avec la stratégie de positionnement d'ADF dans des niches de marché à forte valeur ajoutée.

À la fin de l'exercice 2010, ADF avait atteint cet objectif puisqu'elle rencontre désormais les exigences de cette qualification de la *American Society of Mechanical Engineering* (« ASME »).

Étant donné, entre autres, le nombre important d'installations nucléaires en exploitation en Amérique du Nord pouvant faire l'objet de travaux de modernisation dans les prochaines années, ce nouveau marché présente pour ADF un potentiel appréciable qui lui donnera accès à un troisième créneau cible, avec ceux des superstructures en acier et des projets soumis à des échéanciers accélérés.

g) Événements subséquents à la fin de l'exercice 2010

Le 11 février 2010, pour financer une partie des investissements décrits à la rubrique 5 e) « Projet d'investissement et mise en place d'un financement », la Société a utilisé un financement supplémentaire de 4,2 millions \$ US auprès de son principal créancier à long terme. Les modalités du financement additionnel visé par cet amendement sont essentiellement les mêmes que celles du financement en place, notamment en ce qui a trait au taux d'intérêt et aux remboursements mensuels. Le calendrier de remboursement sera toutefois prolongé d'une période de 21 mois. En plus de la garantie universelle sur le bâtiment et sur certains équipements spécifiques, le créancier à long terme a obtenu une garantie sur les nouveaux équipements acquis dans le cadre de ce projet d'investissement. Durant la période de mise en place des garanties à l'automne 2009, les remboursements mensuels ont fait l'objet d'un moratoire. Les versements mensuels de 0,2 million \$ US ont repris le 1^{er} mars 2010.

Le 15 avril 2010, la Société a annoncé son intention de racheter, à des fins d'annulation, un nombre maximal de 1 940 000 de ses actions avec droit de vote subalterne en circulation, ce qui représente environ 10 % des actions de cette catégorie détenues dans le public et en circulation, sur une période de 12 mois se terminant au plus tard le 18 avril 2011. Lorsque la Société le jugera opportun, les actions seront rachetées par l'entremise des mécanismes de la Bourse de Toronto et conformément aux exigences de cette dernière.

6. INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

L'information financière décrite dans les rubriques suivantes est présentée en utilisant les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») Canada, sauf lorsque spécifié autrement.

	Exercices terminés les 31 janvier		
	2010	2009	2008
	(en milliers \$, sauf les montants par action)		
	\$	\$	\$
Produits	65 740	98 851	59 470
Bénéfice net	6 992	15 574	33 963
— Par action, de base	0,20	0,43	1,02
— Par action, dilué	0,19	0,42	0,98
Actif total ¹	103 368	115 402	96 214
Passif à long terme	5 358	6 874	8 089
Dividende par action	—	—	—

1. Retraité. (Voir note 8 « Immobilisations corporelles » dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés du 31 janvier 2010 inclus au présent rapport de gestion.)

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les principales variations suivantes :

- une réduction de 33 % des produits au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010 par rapport à celui terminé le 31 janvier 2009, et une augmentation de 11 % des produits par rapport à celui terminé le 31 janvier 2008. La diminution des produits par rapport au 31 janvier 2009 s'explique par divers facteurs, dont la composition différente des produits constatés dans le cadre des contrats exécutés au cours des deux exercices comparatifs (voir la rubrique 7 b) « Produits et marge brute »), ainsi que des retards attribuables aux clients dans le déroulement de certains grands projets en cours. Conformément à la méthode de constatation des produits et charges décrite à la rubrique 20 a) « Constatation des produits et des charges », les produits reconnus à la fin de chaque période dans le cadre d'un projet donné sont calculés en fonction du pourcentage des coûts encourus attribuables au projet en question. Or, les facteurs mentionnés précédemment ont eu pour effet de réduire les frais encourus et par conséquent, les produits reconnus ;

- une baisse du bénéfice net par rapport aux deux exercices précédents, laquelle s'explique principalement par une diminution du volume d'affaires au cours de l'exercice 2010, par la comptabilisation d'un gain sur change de 3,8 millions \$ au cours de l'exercice 2009 et par la comptabilisation d'attributs fiscaux au montant net de 28,2 millions \$ au cours de l'exercice 2008 ;
- une diminution de 10 % de l'actif au 31 janvier 2010 par rapport au 31 janvier 2009, attribuable principalement à des réductions nettes de 9,4 millions \$ des actifs à court terme et de 2,6 millions \$ des actifs à long terme, soit un montant total net de 12 millions \$. Au 31 janvier 2010, l'actif affichait une augmentation nette de 7 % sur celui du 31 janvier 2008, attribuable principalement à des augmentations de 0,3 million \$ des actifs à court terme et de 6,9 millions \$ des actifs à long terme, soit une augmentation globale de 7,2 millions \$; et
- une diminution du passif à long terme au 31 janvier 2010, soit de l'ordre de 22,1 % et 33,8 % respectivement par rapport aux 31 janvier 2009 et 2008, résultant principalement des remboursements de la dette à long terme et de la fluctuation des taux de change entre les devises canadienne et américaine, étant donné que la majorité de la dette à long terme est libellée en dollars américains.

Par ailleurs, la Société n'a pas déclaré de dividendes au cours des dernières années, ayant poursuivi sa stratégie de réinvestir ses liquidités dans ses opérations courantes, dans le rachat d'une partie de ses actions avec droit de vote subalterne dans le cours normal des affaires, dans l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, ainsi que dans le remboursement de sa dette à long terme.

7. INFORMATION ADDITIONNELLE ET ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2010

a) Poursuite des activités

Pour les 12 mois d'opération compris entre le 1^{er} février 2009 et le 31 janvier 2010, la Société a poursuivi ses activités de conception et d'ingénierie de connexion, de fabrication et d'installation de charpentes métalliques complexes et composants lourdes en acier, principalement aux États-Unis et au Canada.

b) Produits et marge brute

Exercices terminés les 31 janvier					(en milliers \$, sauf les %)		
	2010	2009	Variations 2010/2009		2008	Variations 2010/2008	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Produits	65 740	98 851	(33 111)	(33) %	59 470	6 270	11 %
Coûts des marchandises vendues	47 087	69 396	(22 309)	(32) %	39 983	7 104	18 %
Marge brute	18 653	29 455	(10 802)	(37) %	19 487	(834)	(4) %
– En % des produits	28,4 %	29,8 %	–	(1,4) %	32,8 %	–	(4,4) %

– Produits

Comme mentionné à la rubrique précédente, la baisse des produits au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010 par rapport à celui terminé le 31 janvier 2009 s'explique par la composition différente des produits constatés dans le cadre des contrats exécutés au cours des exercices comparatifs, ainsi que par des retards encourus dans le déroulement de certains grands projets en cours. Conséquemment, ces facteurs ont diminué les coûts encourus dans le cadre des projets, lesquels servent de base au calcul des produits comptabilisés aux livres au terme de chaque période. Ainsi, au cours de l'exercice 2010, les coûts liés aux projets ont diminué de 37 % comparativement à l'exercice 2009. Compte tenu de la composition du carnet de commandes en main, la direction s'attend à une augmentation de ses produits au cours des prochains trimestres.

En termes de dépendance économique, la Société a réalisé 70 % de ses produits auprès de deux clients au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010. Chacun de ces clients a représenté plus de 10 % des produits, pour des montants variant entre 10 millions \$ et 36 millions \$ individuellement. Bien que la Société tente de limiter la concentration de ses produits, la nature de ses activités et du marché dans lequel elle œuvre fait en sorte qu'il est probable que ses produits demeureront concentrés entre un nombre restreint de clients au cours des trimestres à venir. Cependant, les clients représentant une part importante des produits de la Société sont rarement les mêmes d'un exercice à l'autre.

– Marge brute

La baisse de la marge brute en dollars au cours de l'exercice 2010 par rapport à l'exercice 2009 s'explique majoritairement par la décroissance des produits commentée précédemment. Toutefois en pourcentage des produits, la marge brute a été comparable à celle de l'exercice précédent compte tenu, notamment, qu'au cours du quatrième trimestre terminé le 31 janvier 2010, la Société a réglé certains changements contractuels pour lesquels les coûts avaient été enregistrés dans les trimestres précédents.

Les hausses ou les baisses du prix de la matière première (l'acier) n'ont généralement pas d'incidence significative sur la marge brute puisque, dans une partie des contrats en main, les clients fournissent l'acier à être transformé par ADF, tandis que des clauses de protection sur les variations du prix de l'acier sont habituellement incluses dans les contrats pour lesquels ADF fournit l'acier.

c) Frais de vente et d'administration

Exercices terminés les 31 janvier					(en milliers \$, sauf les %)		
	2010	2009	Variations 2010/2009		2008	Variations 2010/2008	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Frais de vente et d'administration	4 493	6 496	(2 003)	(31) %	4 418	75	2 %
– En % des produits	6,8 %	6,6 %	—	0,2 %	7,4 %	—	(0,6) %

La baisse des frais de vente et d'administration au cours de l'exercice 2010 par rapport à l'exercice 2009 s'explique principalement par :

- la comptabilisation, au 31 janvier 2009, d'un montant de 1 million \$ relatif à une perte anticipée liée à une indemnisation d'une ancienne filiale. La Société n'a pas eu besoin d'augmenter cette provision au 31 janvier 2010 ;
- les développements favorables dans le règlement d'un autre projet en litige, qui a entraîné une réduction des frais anticipés de 0,5 million \$; et
- la réduction de 0,4 million \$ de la provision pour le paiement de la taxe sur le capital.

d) Amortissement

Exercices terminés les 31 janvier					(en milliers \$, sauf les %)		
	2010	2009	Variations 2010/2009		2008	Variations 2010/2008	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Amortissement	3 057	2 372	685	29 %	2 474	583	24 %
– En % des produits	4,7 %	2,4 %	—	2,3 %	4,2 %	—	0,5 %

L'augmentation de l'amortissement au cours de l'exercice 2010 par rapport à 2009 s'explique principalement par la mise en service de l'ensemble des nouveaux équipements de production acquis au cours des deux derniers exercices, ainsi que par la mise en service des actifs incorporels développés à l'interne.

e) (Revenus d'intérêts) frais financiers

Exercices terminés les 31 janvier					(en milliers \$, sauf les %)		
	2010	2009	Variations 2010/2009		2008	Variations 2010/2008	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
(Revenus d'intérêts) frais financiers	(489)	307	(796)	(259) %	1 417	(1 906)	(135) %
– En % des produits	(0,7) %	0,3 %	—	(1,0) %	2,4 %	—	(3,1) %

Les frais financiers ont diminué au cours de l'exercice 2010 par rapport à l'exercice 2009, en raison des versements mensuels sur la dette à long terme, de la fluctuation à la baisse du taux d'intérêt variable et de la hausse des revenus d'intérêts générés par les liquidités en main, lesquels sont appliqués en réduction des frais financiers.

La Société estime qu'une fluctuation de 1 % du taux d'intérêt effectif sur sa dette à long terme aurait un impact d'environ 0,1 million \$ sur le bénéfice avant impôts sur une base annuelle. Toutefois, tant que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, incluant les placements à court terme, excéderont la dette à long terme comme c'est actuellement le cas, l'incidence défavorable d'une possible hausse des taux d'intérêt sur le service de la dette serait compensée par une incidence favorable sur les revenus d'intérêts de la Société.

f) (Gain) perte sur change

Exercices terminés les 31 janvier					(en milliers \$, sauf les %)		
	2010	2009	Variations 2010/2009		2008	Variations 2010/2008	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
(Gain) perte sur change	(1 680)	(3 759)	2 079	(55) %	1 730	(3 410)	(197) %
– En % des produits	(2,6) %	(3,8) %	—	1,2 %	2,9 %	—	(5,5) %

Le gain sur change enregistré au cours de l'exercice 2010 comprend un gain sur change de 1,9 million \$ sur les activités courantes et un gain sur change de 2,5 millions \$ réalisé sur les contrats de change à terme échus, nets d'une perte sur change de 2,7 millions \$ sur conversion de filiales étrangères.

Au 31 janvier 2010, la Société affichait une position favorable de 0,8 million \$ quant à la juste valeur des contrats de change à terme non échus au montant de 17 millions \$ US, représentant un taux moyen de 1,1224 \$ CA pour 1,00 \$ US, par rapport à une position défavorable de 1,1 million \$ au 31 janvier 2009 quant à la juste valeur des contrats de change à terme non échus à cette date.

Comme ce fut le cas au cours des exercices précédents, la Société a poursuivi sa politique de couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur à la fin de chaque période, puisqu'ils ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture efficace et que, par conséquent, la comptabilité de couverture n'a pas été appliquée.

Le risque de change de la Société réside principalement dans le fait que ses produits sont majoritairement libellés en devises américaines tandis que ses coûts, à l'exception de la matière première (l'acier), sont majoritairement libellés en dollars canadiens.

Comme le démontre le tableau suivant, en tenant compte des contrats de change à terme de 17 millions \$ US et de la position nette de change entre les actifs et les passifs libellés en dollars américains, au montant de 21,9 millions \$ US, ADF avait au 31 janvier 2010, une position nette de change de 4,9 millions \$ US.

Au 31 janvier 2010, les actifs et les passifs conclus en dollars américains incluent les montants suivants :

	(en milliers \$)	
	\$ US	\$ CA
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 334	3 565
Débiteurs	12 319	13 173
Retenues sur contrats à recevoir	3 188	3 409
Produits en cours	1 417	1 515
Actifs d'impôts futurs	10 571	11 304
	<u>30 829</u>	<u>32 966</u>
Créditeurs et charges à payer	(621)	(664)
Produits reportés	(1 835)	(1 962)
Dette à long terme	(6 400)	(6 844)
Autres passifs	(55)	(59)
	<u>(8 911)</u>	<u>(9 529)</u>
Risque de change net des postes du bilan	21 918	23 437
Contrats de change à terme	(17 000)	(19 080)
Position nette de change	<u>4 918</u>	<u>4 357</u>

Ainsi, pour toute fluctuation de 10 % du taux de change entre les devises canadienne et américaine, le bénéfice avant impôts pourrait varier de 2,3 millions \$ en tenant compte de cette position nette de change. Cependant, cette information ne tient pas compte de l'incidence des fluctuations de change sur les produits et autres charges accessoires pour un exercice complet.

g) Impôts sur les bénéfices

Exercices terminés les 31 janvier	(en milliers \$, sauf les %)						
	2010	2009	Variations 2010/2009		2008	Variations 2010/2008	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Impôts sur les bénéfices	6 280	8 465	(2 185)	(26) %	(22 001)	28 281	(129) %
– En % des produits	9,6 %	8,6 %	–	1 %	(37) %	–	46,6 %

Les impôts sur les bénéfices de l'exercice 2010 correspondent à un taux moyen effectif d'impôt de 47,3 % par rapport à 35,2 % pour l'exercice 2009. Une portion des bénéfices de l'exercice 2010 a été générée par les filiales étrangères dont le taux d'imposition est plus élevé que celui applicable au Canada. De plus, un écart causé par une perte non déductible sur conversion de change de filiales étrangères intégrées a également influencé à la hausse le taux d'imposition. Finalement, les attributs fiscaux ont été ajustés pour tenir compte de la baisse des taux d'imposition anticipée au Canada. Rappelons, toutefois, que la dépense d'impôt n'a présentement pas d'incidence significative sur les sorties de fonds de la Société. En effet, compte tenu des attributs fiscaux disponibles, seul un montant de 0,2 million \$ de la dépense de l'exercice 2010 a nécessité un décaissement.

Il est à noter qu'un solde de 14 millions \$ d'attributs fiscaux demeurerait disponible au 31 janvier 2010. Ce montant aura un impact favorable sur les sorties de fonds futurs de la Société, en lui évitant de déboursier les impôts exigibles jusqu'à concurrence de l'utilisation du plein montant des attributs fiscaux comptabilisés dans les différentes juridictions où la Société effectue des contrats. Lorsque ces attributs fiscaux auront été utilisés en entier dans une juridiction donnée, la Société sera alors tenue de payer des impôts dans ladite juridiction.

h) Bénéfice net, bénéfice par action, de base et bénéfice par action, dilué

Exercices terminés les 31 janvier	(en milliers \$, sauf les montants par action et les %)		
	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Total du bénéfice net	6 992	15 574	33 963
– En % des produits	11 %	16 %	57 %
Total du bénéfice par action, de base	0,20	0,43	1,02
Total du bénéfice par action, dilué	0,19	0,42	0,98

La réduction du bénéfice net au cours de l'exercice 2010 par rapport à l'exercice 2009 s'explique par les principales raisons évoquées précédemment dans cette rubrique.

8. COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

a) Résultats des 12 derniers trimestres

Les tendances observées lors de l'analyse des résultats trimestriels ne reflètent pas nécessairement celles des résultats futurs de la Société. Les activités de fabrication d'ADF ne sont pas, comme tel, soumises à des fluctuations saisonnières. Cependant, le marché cible de la Société, soit le secteur de la construction non résidentielle, traverse régulièrement des cycles à la hausse et à la baisse comme en fait foi la conjoncture économique mondiale actuelle. De façon générale, les fluctuations, d'un trimestre à l'autre, des indicateurs présentés ci-dessous s'expliquent en grande partie par les variations dans la composition des produits et charges constatés pour chaque période donnée, dans le cadre des divers projets en cours, conjuguées aux décalages entre la reconnaissance des coûts et des produits, le cas échéant, pouvant survenir en raison de l'utilisation d'estimations basées sur l'avancement des travaux.

Exercices terminés les 31 janvier	(en milliers \$, sauf les montants par action et les %)			
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
	\$	\$	\$	\$
2010				
Produits	16 752	18 748	15 769	14 471
Marge brute ¹	5 384	4 586	3 932	4 751
– En % des produits	32 %	24 %	25 %	33 %
BAIIA ²	4 080	3 581	3 276	3 223
– En % des produits	24 %	19 %	21 %	22 %
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	3 985	3 732	2 674	2 881
– En % des produits	24 %	20 %	17 %	20 %
Bénéfice net	2 240	1 845	1 380	1 527
– Par action, de base	0,06	0,05	0,04	0,04
– Par action, dilué	0,06	0,05	0,04	0,04
2009				
Produits	25 159	23 994	25 104	24 594
Marge brute ¹	7 115	6 943	7 295	8 102
– En % des produits	28 %	29 %	29 %	33 %
BAIIA ²	5 900	6 081	5 776	5 202
– En % des produits	23 %	25 %	23 %	21 %
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	5 149	6 085	9 092	3 713
– En % des produits	20 %	25 %	36 %	15 %
Bénéfice net	3 234	4 050	6 518	1 772
– Par action, de base	0,09	0,11	0,18	0,05
– Par action, dilué	0,09	0,11	0,18	0,05
2008				
Produits	10 919	13 767	15 535	19 249
Marge brute ¹	3 930	5 281	5 355	4 921
– En % des produits	36 %	38 %	34 %	26 %
BAIIA ²	2 690	4 094	4 372	3 913
– En % des produits	25 %	30 %	28 %	20 %
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 068	2 420	4 891	3 583
– En % des produits	10 %	18 %	31 %	19 %
Bénéfice net	1 403	2 211	27 576	2 773
– Par action, de base	0,05	0,07	0,80	0,08
– Par action, dilué	0,04	0,07	0,77	0,08

1. Marge brute excluant la variation de change pour les périodes incluses dans les exercices 2010, 2009 et 2008.

2. Voir la rubrique 10 « Indicateurs financiers non conformes aux PCGR du Canada » pour la définition du BAIIA.

b) **Résultats du quatrième trimestre terminé le 31 janvier 2010**

L'évolution des produits au quatrième trimestre de l'exercice 2010 par rapport au trimestre correspondant de 2009 s'inscrit dans la tendance observée pour l'ensemble de cet exercice. Plus précisément, les produits du quatrième trimestre terminé le 31 janvier 2010 se sont chiffrés à 14,5 millions \$, affichant une baisse de 10,1 millions \$ ou de 41 % par rapport au même trimestre de l'exercice 2009.

Cependant, le bénéfice net de la Société au quatrième trimestre terminé le 31 janvier 2010 a été plus élevé en pourcentage des produits que celui du quatrième trimestre terminé le 31 janvier 2009, soit 10,6 % en 2010 contre 7,2 % en 2009. Outre l'augmentation de la marge de BAIIA, cet écart s'explique, en grande partie, par la comptabilisation d'un gain sur change de 0,2 million \$ en 2010 contre une perte sur change de 0,8 million \$ en 2009. Par contre, le taux d'impôt a été plus élevé en 2010 qu'en 2009.

9. **VARIATION DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES AU 31 JANVIER 2010 PAR RAPPORT AU 31 JANVIER 2009**

a) **Actif**

ADF a clos l'exercice 2010 avec des actifs de 103,4 millions \$ par rapport à 115,4 millions \$ au 31 janvier 2009. Cette réduction de 12 millions \$ s'explique par les principaux facteurs suivants :

— ***Trésorerie et équivalents de trésorerie, et placements à court terme***

Diminution de 11,1 millions \$ résultant d'une utilisation de fonds de 4,7 millions \$ par les activités d'investissement (excluant l'acquisition de placements à court terme de 5,7 millions \$), d'une utilisation de fonds de 6,2 millions \$ par les activités de financement et de l'incidence défavorable de 0,5 million \$ de la fluctuation du taux de change sur la trésorerie, ces éléments défavorables ayant cependant été atténués par la génération de fonds de 0,3 million \$ attribuable aux activités d'exploitation.

— ***Débiteurs***

Augmentation de 3,7 millions \$ attribuable principalement à des dépôts totalisant 0,5 million \$ effectués sur l'achat de nouveaux équipements de production et à une hausse de 2,8 millions \$ des sommes à recevoir au titre de contrats. Cette dernière augmentation découle du fait que les projets en cours sont de nature gouvernementale ce qui tend à augmenter le délai de perception des sommes à recevoir au titre de contrats. Par contre, ces contrats gouvernementaux réduisent le risque de collection pour la Société.

— ***Retenues sur contrats (court et long terme)***

Réduction de 0,6 million \$ causée principalement par la facturation des retenues.

— ***Produits en cours***

Augmentation de 0,9 million \$ attribuable à l'écart entre l'avancement des travaux et la facturation des produits aux clients.

— ***Impôts sur les bénéfices***

Augmentation de 0,4 million \$ attribuable à la comptabilisation de crédits d'impôt à l'investissement à recevoir sur l'achat de nouvelles machineries.

— ***Immobilisations corporelles***

Augmentation de 1,4 million \$ attribuable principalement au coût des immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice, ce qui fut en partie atténué par l'augmentation de l'amortissement ayant fait suite à la mise en opération des équipements acquis au cours des trimestres précédents.

— ***Instruments financiers dérivés***

Augmentation de 0,8 million \$ représentant la plus-value non matérialisée sur les contrats de change en main comptabilisée au 31 janvier 2010, à la suite du repli de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien.

— ***Actifs d'impôts futurs (court et long terme)***

Réduction de 7,5 millions \$ attribuable aux impôts sur les bénéfices de l'exercice et aux hypothèses utilisées pour évaluer les bénéfices futurs de la Société par juridiction fiscale, ainsi que la provision d'impôts y afférente.

b) **Passifs**

ADF a clos l'exercice 2010 avec des passifs de 14,7 millions \$ comparativement à 29,6 millions \$ au 31 janvier 2009. Cette réduction de 14,9 millions \$ s'explique par les principaux éléments suivants :

— ***Créditeurs, charges à payer et salaires et charges sociales à payer***

Réduction de 9 millions \$ résultant de la diminution des créditeurs et charges à payer attribuable à la baisse du volume d'affaires, combinée à une diminution des salaires et charges sociales à payer.

— ***Produits reportés***

Réduction de 2,5 millions \$ causée par l'écart entre le degré d'avancement des travaux et la facturation aux clients.

— *Instruments financiers dérivés*

Réduction de 1,1 million \$ représentant le renversement de la moins-value non matérialisée sur les contrats de change comptabilisée au 31 janvier 2009, à la suite du repli de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien.

— *Dettes à long terme (incluant la portion à court terme)*

Réduction de 2,8 millions \$ découlant des versements mensuels contractuels et de l'impact du repli de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le solde de la dette à long terme libellée en dollars américains.

c) **Capitaux propres**

ADF a clos l'exercice 2010 avec des capitaux propres de 88,7 millions \$ contre 85,8 millions \$ au 31 janvier 2009. Cette augmentation de 2,9 millions \$ ou 3,4 % s'explique essentiellement par le bénéfice net de la période, déduction faite de la valeur des actions avec droit de vote subalterne rachetées au cours de la période, tel que décrit à la note 13 b) « Actions avec droit de vote subalterne » dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés du 31 janvier 2010.

10. INDICATEURS FINANCIERS NON CONFORMES AUX PCGR DU CANADA

L'information financière présentée dans le présent rapport de gestion est préparée conformément aux PCGR du Canada, à l'exception de certains indicateurs financiers. En effet, la Société évalue régulièrement son rendement à l'aide d'indicateurs financiers non définis par les PCGR. Par conséquent, ils n'ont pas de signification normalisée et se prêtent donc difficilement à une comparaison avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Lorsque de tels indicateurs sont présentés, ils sont définis et le lecteur en est avisé.

La Société utilise les indicateurs financiers ci-dessous qui ne sont pas conformes aux normes prescrites par les PCGR canadiens pour évaluer sa performance et l'atteinte des objectifs fixés.

Périodes de 12 mois terminées les 31 janvier	(en milliers de \$, sauf les coefficients et les %)	
	2010	2009
a) Fonds de roulement	35 612 \$	31 625 \$
– Coefficient de fonds de roulement	4,81:1	2,39:1
b) Dette à long terme sur capitaux propres ¹	0,08:1	0,11:1
c) Total de la trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme, net de la dette à long terme, sur capitaux propres ¹	0,12:1	0,22:1
d) Passifs sur capitaux propres ¹	0,17:1	0,34:1
e) BAIIA	14 160 \$	22 959 \$
– Marge de BAIIA en pourcentage des produits	21,5 %	23,2 %
f) Valeur aux livres par action	2,57 \$	2,37 \$
g) Rendement des capitaux propres ¹	7,9 %	18,1 %

1. Le montant des capitaux propres au 31 janvier 2009 a fait l'objet d'un retraitement. (Voir la note 8 « Immobilisations corporelles » des notes complémentaires aux états financiers consolidés du 31 janvier 2010.)

a) **Fonds de roulement**

L'indicateur du fonds de roulement est utilisé par la Société pour évaluer si l'actif à court terme est suffisant pour acquitter le passif à court terme. Le fonds de roulement représente l'excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme, tandis que le coefficient de fonds de roulement résulte de la division de l'actif à court terme par le passif à court terme.

De façon générale, la Société vise à maintenir son coefficient de fonds de roulement aux alentours de 2:1. La Société fonde l'atteinte de cet objectif sur la poursuite de sa stratégie visant à concentrer ses activités sur l'exécution de contrats générant des flux de trésorerie positifs tout au long de leurs réalisations. Notons que l'établissement et/ou la révision de cet objectif par la Société dépend de plusieurs facteurs dont le contexte économique, la reconduction du programme de rachat d'actions dans le cours normal des affaires, le cas échéant, et les projets d'expansion qui pourraient se matérialiser.

b) **Dettes à long terme sur capitaux propres**

Ce coefficient indique dans quelle mesure la Société dépend du financement par emprunts à long terme et montre la part de l'endettement dans la structure financière de la Société comparativement aux sommes investies par les actionnaires. Il représente le total de la dette à long terme de la Société, incluant la portion à court terme, divisé par les capitaux propres.

La Société vise toujours à réduire ce coefficient grâce aux remboursements mensuels faits aux créanciers et à la rentabilité d'exploitation anticipée pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2011. Toutefois, au début de février 2010, la poursuite de cet objectif a été retardée par l'amendement apporté à son financement en place avec son principal créancier à long terme dans le cadre de son projet d'investissements (voir la rubrique 5 g) « Événements subséquents à la fin de l'exercice 2010 »). Elle pourrait aussi être retardée par une hausse du dollar américain par rapport au dollar canadien car la majeure partie de la dette à long terme est libellée en dollars américains. À plus long terme, la stratégie de la direction est de maintenir une gestion prudente de sa structure de capital et de son coefficient d'endettement en fonction de ses projets de développement, du contexte économique et des occasions d'affaires.

c) Total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme, net de la dette à long terme, sur capitaux propres

Ce coefficient mesure le niveau de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et placements à court terme, nets du financement par emprunts à long terme, en comparaison avec les sommes investies par les actionnaires. Il représente le total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme, net de la dette à long terme, incluant la portion à court terme, sur les capitaux propres.

Au 31 janvier 2010, le total de la trésorerie et équivalents de trésorerie, et des placements à court terme de la Société était supérieur à sa dette à long terme. Toutefois, cette situation pourrait changer au cours des prochains trimestres compte tenu, entre autres, de la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain, de l'éventualité où certains contrats signés par la Société ne génèrent pas des flux de trésorerie positifs tout au long de leurs exécutions, de la reconduction du programme de rachat d'actions avec droit de vote subalterne, le cas échéant, et du financement par la dette à long terme des projets de développement potentiels.

d) Passifs sur capitaux propres

Ce coefficient indique dans quelle mesure la Société dépend du financement de ses créanciers et fournisseurs. Il représente le total des passifs de la Société sur les capitaux propres.

La Société compte améliorer ce coefficient à court terme grâce, entre autres, aux remboursements mensuels de la dette à long terme et à la rentabilité d'exploitation anticipée pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2011. Toutefois, l'atteinte de cet objectif pourrait être ralentie par certains facteurs, dont :

- une augmentation des créanciers, charges à payer ainsi que les salaires et charges sociales à payer ;
- l'obtention de la nouvelle dette décrite à la rubrique 5 g) « Événements subséquents à la fin de l'exercice 2010 » ;
- la reconduction du programme de rachat d'actions avec droit de vote subalterne, le cas échéant ; et
- l'impact de la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les passifs libellés en dollars américains.

e) BAIIA et marge de BAIIA en pourcentage des produits

Le BAIIA indique dans quelle mesure la Société génère des bénéfices à même son exploitation, sans tenir compte des items suivants :

- les frais financiers ;
- les impôts sur les bénéfices ;
- les gains ou pertes sur change ; et
- l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

Le tableau suivant fait le rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA :

Exercices terminés les 31 janvier	(en milliers \$, sauf les %)	
	2010	2009
	\$	\$
Bénéfice net	6 992	15 574
Impôts sur les bénéfices	6 280	8 465
(Revenus d'intérêts) frais financiers	(489)	307
Amortissement	3 057	2 372
Gain sur change	(1 680)	(3 759)
BAIIA	14 160	22 959
— En % des produits	21,5 %	23,2 %

f) Valeur aux livres par action

Cet indicateur financier indique la valeur aux livres pour chacune des actions en circulation (actions avec droit de vote multiple et actions avec droit de vote subalterne) émise à la fin de la période visée. Il est obtenu en divisant les capitaux propres par le nombre total des actions en circulation.

La direction prévoit que cette valeur augmentera davantage puisqu'elle anticipe que la Société sera rentable tout au long du prochain exercice se terminant en janvier 2011 et, le cas échéant, qu'elle poursuivra le rachat d'actions avec droit de vote subalterne dans le cours normal des affaires. La valeur aux livres est passée de 2,37 \$ par action au 31 janvier 2009 à 2,57 \$ par action au 31 janvier 2010, soit une augmentation de 8,4 %.

g) **Rendement des capitaux propres**

Cet indicateur financier indique le rendement des actionnaires pour l'exercice visé. Il est obtenu en divisant le bénéfice net par les capitaux propres.

Basé sur le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 janvier 2010 le rendement des capitaux propres a été de 7,9 %, par rapport à un rendement de 18,1 % pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009.

11. ANALYSE DES LIQUIDITÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2010

Au 31 janvier 2010, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme totalisaient 17,4 millions \$. De plus, le crédit à court terme autorisé au montant de 10 millions \$ demeurerait inutilisé. La direction est d'avis que cette disponibilité de fonds est suffisante pour supporter l'exécution de son carnet de commandes en main au 31 janvier 2010 et respecter ses engagements financiers prévus pour l'exercice 2011. De plus, suite à un amendement à son prêt à long terme négocié à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2010, la Société a obtenu, le 11 février 2010, un emprunt supplémentaire de 4,2 millions \$ US. Ce nouvel emprunt couvre une partie des investissements en immobilisations corporelles effectués au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010 et ceux qui seront effectués au cours du prochain semestre se terminant le 31 juillet 2010.

Par ailleurs, la Société évalue de façon continue les occasions d'utiliser une partie de ses liquidités pour financer certains projets porteurs qui pourraient lui procurer d'autres avantages concurrentiels à long terme ou lui permettre de bénéficier des escomptes pour paiements rapides négociés auprès de ses fournisseurs.

a) **Évolution de la trésorerie**

Le tableau suivant démontre qu'au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010 les activités d'exploitation de la Société ont généré des liquidités de 0,3 million \$. De plus, la Société a investi 10,3 millions \$, principalement pour l'acquisition d'un placement, d'équipements de production et d'actifs incorporels, et elle a alloué 6,2 millions \$ au rachat d'une partie des actions avec droit de vote subalterne en circulation et au remboursement contractuel de sa dette à long terme.

Exercices terminés les 31 janvier	(en milliers \$)		
	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net ajusté des éléments non monétaires	16 064	24 549	11 717
Débiteurs et retenues sur contrats	(3 083)	5 624	(9 073)
Produits en cours et produits reportés	(3 471)	(615)	(1 222)
Créditeurs, charges à payer et salaires et charges sociales à payer	(8 967)	3 873	1 732
Impôts sur les bénéfices	(668)	407	(285)
Autres	408	(1 114)	1 335
	283	32 724	4 204
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition de placements à court terme	(5 652)	(6 000)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 046)	(8 623)	(4 693)
Autres	(617)	(1 301)	(974)
	(10 315)	(15 924)	(5 667)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursements de la dette bancaire	—	—	(263)
Remboursement de la dette à long terme	(1 718)	(2 228)	(17 245)
Émission d'actions avec droit de vote subalterne	87	68	20 186
Rachat d'actions avec droit de vote subalterne	(4 533)	—	—
Autres	—	—	583
	(6 164)	(2 160)	3 261
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie	(524)	164	(128)
Total des (sorties) entrées nettes	(16 720)	14 804	1 670

b) Situation de la dette

Soldes dus aux 31 janvier	(en milliers \$)		
	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Prêts pour le bâtiment et l'équipement	7 067	9 840	10 298
Contrats de location-acquisitions	—	5	19
Total	7 067	9 845	10 317

La Société a réduit sa dette totale de 2,8 millions \$ par rapport au 31 janvier 2009 et de 3,3 millions \$ par rapport au 31 janvier 2008. Il est à noter que depuis le mois de novembre 2007, la majeure partie de la dette à long terme liée au bâtiment et à l'équipement est libellée en dollars américains. Le solde dû en dollars américains était de 6,4 millions \$ US au 31 janvier 2010, par rapport à 7,8 millions \$ US au 31 janvier 2009, soit une réduction de 18 %.

c) Paiement de loyers et d'intérêts et paiement du capital de la dette

La Société paie des intérêts sur un des trois prêts à long terme. Le taux d'intérêt sur ce prêt portant intérêt était de 2,25 % en date du 31 janvier 2010. Depuis le 1^{er} mars 2008, la Société rembourse 0,2 million \$ US par mois en capital sur un prêt. Toutefois, compte tenu d'une entente avec son créancier, ce versement mensuel a été suspendu du 1^{er} septembre 2009 jusqu'au 1^{er} février 2010 inclusivement. D'autre part, les remboursements de capital sur le plus important des autres prêts, au montant de 31 000 \$ semi-annuellement, ont débuté en mai 2009. Les autres paiements relatifs à des loyers, aux montants non significatifs, sont décrits à la note 17 « Engagements » des notes complémentaires aux états financiers consolidés accompagnant ce rapport de gestion.

d) Clauses restrictives des prêts

En date du 31 janvier 2010, la Société respectait tous ses engagements avec ses prêteurs. Cette situation perdure en date des présentes.

e) Obligations contractuelles

Dette à long terme (en milliers de \$)	Total	7 067
	Moins de 1 an.....	2 422
	De 2 à 3 ans	4 592
	De 4 à 5 ans	53

En tenant compte de l'emprunt supplémentaire au montant de 4,2 millions US \$ contracté le 11 février 2010, les obligations contractuelles liées à la dette se détaillent comme suit :

Dette à long terme (en milliers de \$)	Total	11 510
	Moins de 1 an.....	2 422
	De 2 à 3 ans	5 232
	De 4 à 5 ans	3 856

f) Engagements liés aux dépenses en capital en date du 31 janvier 2010

Outre le projet d'investissement mentionné à la rubrique 5 e) « Projet d'investissement et mise en place d'un financement », dont un montant de 0,5 million \$ a été donné en dépôts au 31 janvier 2010, la Société prévoit que ses investissements en immobilisations corporelles et actifs incorporels varieront entre 1 million \$ et 2 millions \$ par année au cours des prochains exercices et qu'ils serviront principalement à maintenir à niveau ses équipements de production et son infrastructure informatique. Elle entend financer ces sommes à même son fonds de roulement.

g) Engagements liés aux lettres de crédit en date du 31 janvier 2010

La Société a contracté des lettres de crédit pour un montant de 0,8 million \$ au 31 janvier 2010.

12. PERSPECTIVES

L'exercice terminé le 31 janvier 2010 a vu l'atteinte des objectifs fixés en début d'année, soit :

- réduction de la dette à long terme ;
- augmentation des capitaux propres ;
- maintien d'une gestion rigoureuse des liquidités ; et
- poursuite de l'optimisation des aires de production de l'usine.

ADF bénéficie d'une solide situation financière, comme en fait notamment foi le surplus de plus de 10 millions \$ de ses liquidités disponibles (incluant la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme) par rapport à sa dette à long terme, incluant la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an.

De plus, la stratégie d'affaires déployée par la Société au cours des dernières années en vue de se positionner dans des créneaux de marché à forte valeur ajoutée a porté fruit comme en témoignent, entre autres, le carnet de commandes qui procurera de l'ouvrage en usine pour les prochains 12 à 15 mois, et la marge brute de 28,4 % des produits réalisés au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010.

Au cours des prochains exercices, les dirigeants de la Société concentreront leurs efforts sur les éléments suivants :

- compléter les négociations des changements contractuels sur les contrats en cours ;
- augmenter le carnet de commandes en soumissionnant des projets offrant un potentiel de marge bénéficiaire et de flux de trésorerie conforme aux objectifs de la Société, tout en s’assurant que le financement de ces projets soit complété par leurs propriétaires avant la signature des contrats ;
- continuer d’optimiser l’utilisation des nouveaux équipements de production afin d’augmenter le niveau de productivité, ainsi que la diversification des méthodes de production de son complexe de fabrication ;
- continuer de suivre étroitement l’évolution de la situation financière des clients actuels et potentiels, en regard au contexte économique actuel ;
- continuer de promouvoir les avantages concurrentiels distinctifs d’ADF sur ses marchés traditionnels et les marchés émergents, plus particulièrement ses forces en gestion de projets et en ingénierie de connexion, ainsi que l’importante capacité de fabrication de son usine de Terrebonne ;
- optimiser la rentabilité des contrats en cours par le maintien d’une gestion rigoureuse des coûts et l’amélioration continue des méthodes de fabrication au moyen de l’innovation et d’investissements ciblés ;
- améliorer de façon continue les systèmes opérationnels de la Société par le développement et le renforcement des outils de gestion ;
- maintenir une gestion stricte des liquidités ;
- développer un nouveau créneau d’activités porteur pour l’avenir de la Société, soit la fabrication de charpentes métalliques destinées à la construction et la modernisation de centrales nucléaires ; et
- rechercher les occasions de partenariats, d’alliances ou d’acquisitions qui permettraient notamment à la Société de desservir d’autres marchés géographiques ou créneaux de marché spécialisés.

13. ENJEUX LIÉS À L’ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ACTUEL

Bien que la direction observe actuellement une légère amélioration des conditions dans ses principaux marchés, tel qu’en témoigne notamment une hausse de l’activité de soumissions, il continue d’exister une certaine incertitude quant au contexte économique. En périodes économiques incertaines, la Société est confrontée aux enjeux suivants :

- son secteur d’activité est fortement tributaire de la capacité de financement des projets conçus par leurs propriétaires. Faute de financement, certains projets peuvent être retardés ou tout simplement abandonnés. Quoique la Société tente d’atténuer ce risque en concentrant ses efforts de commercialisation sur des projets dont le financement est le plus probable de se concrétiser, elle n’a pas de contrôle sur l’évolution des marchés financiers ; et
- certains propriétaires de projets dont le financement était sécurisé au départ peuvent être contraints d’arrêter les travaux faute de financement, soit par manque de fonds du prêteur au projet, soit par manque de fonds du propriétaire. La Société atténue ce risque en s’assurant d’encaisser les sommes dues avec diligence et, lorsque possible, d’avoir un flux de trésorerie positif sur chaque projet. Par surcroît, la Société s’assure de transiger avec des propriétaires solides financièrement. En date des présentes, aucun projet de la Société ne subit ce genre de contrainte.

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Ces opérations sont mesurées à la valeur d’échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés :

Exercices terminés les 31 janvier			(en \$)	
Société	Propriétaires	Transactions avec ADF	2010	2009
			\$	\$
Groupe JPMP Inc.	Administrateurs	Les trois cadres supérieurs de Groupe ADF sont rémunérés par le biais de cette société pour leur travail au sein de la Société, tel que convenu dans leurs contrats de travail. (Voir la rubrique 10 de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2010.) De plus, conformément aux recommandations du Comité de rémunération, candidatures et gouvernance, il a été résolu le 18 avril 2007, d’accorder à Jean Paschini, Pierre Paschini et Marise Paschini une somme globale de 0,3 million \$, répartie en parts égales entre eux (0,1 million \$ chacun), à titre de prime de risque liée aux cautionnements personnels consentis ou maintenus par eux pendant la période s’étalonnant de juillet 2003 à juin 2007, le paiement de ladite somme de 0,3 million \$ étant étalée sur une période de trois (3) ans à compter du 1 ^{er} février 2007, au moyen de versements bimensuels qui seront ajoutés aux honoraires de gestion payables par la Société à Groupe JPMP Inc. Au 31 janvier 2010, les versements de cette entente ont pris fin.	1 487 150	1 416 700

15. ÉQUIPE DE DIRECTION ET ADMINISTRATEURS

a) *Équipe de direction*

Jean Paschini
Président du conseil d'administration et chef de la direction

Pierre Paschini, ing.
Président et chef de l'exploitation

Marise Paschini
Vice-présidente exécutive, trésorerie et secrétaire générale

Louis Potvin, CA, MBA
Chef de la direction financière

Carolyn (Hanson) Carbonneau, M.ing.
Vice-présidente, ingénierie et opérations

b) *Administrateurs externes*

Marc A. Benoît, CA
Vice-président, SNC Lavalin Capital

Marc L. Belcourt, ing.
Consultant en construction et leader indépendant du conseil d'administration de Groupe ADF Inc.

Marc Filion, ing, Ph.D, MBA
Président, CHIM International
Président et chef de la direction, Ressources Creso Inc.
Vice-président exécutif, Nichromet Extraction Inc.

Antonio P. Meti
Président, Services conseils GDNP Inc.

Me Robert Paré
Associé principal, Fasken Martineau DuMoulin

Principales compétences

Gestion d'entreprises et de projets, administration, opérations et fabrication de charpentes métalliques

Gestion d'entreprises, administration, ventes et estimation, opérations et ingénierie

Gestion d'entreprises, administration, ressources humaines et trésorerie

Comptabilité, finances, administration et gestion des coûts et des risques

Ingénierie, opérations, gestion de projets et technologies de l'information

Financement, investissement, contrôle et gestion des risques

Entrepreneur, industrie de la construction, structures métalliques, machinerie et technique

Développement de projets complexes, construction de projets à l'étranger et ingénierie, secteurs mines et métaux

Analyse financière, financement et gestion corporative

Droit des affaires, stratégies de développement, fusions et acquisitions

Les salaires et primes payées aux membres de la haute direction de la Société sont concurrentiels et se situent généralement entre le premier (1^{er}) et le deuxième (2^{ème}) quartile d'un groupe de comparaison composé de 15 entreprises canadiennes œuvrant dans le même secteur d'activité que la Société, soit le secteur de l'ingénierie et de la fabrication de produits de construction, et comparables à la Société quant à leur taille (en chiffre d'affaires ou en rendement) et leur envergure géographique. Bien que leur taille soit beaucoup plus importante, les trois principaux concurrents de la Société ont été inclus dans le groupe de comparaison compte tenu qu'ils font partie du marché de l'emploi pour les postes étudiés. En ce qui concerne la rémunération des administrateurs externes, les jetons de présence sont jugés concurrentiels alors que les honoraires annuels demeurent modestes (en dessous du premier (1^{er}) quartile) par rapport aux pratiques en vigueur au sein du groupe de comparaison ci-dessus mentionné. (Voir les rubriques 10 et 11 de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2010 pour plus de détails.)

16. FACTEURS EXTERNES AYANT UNE INFLUENCE SUR LE RENDEMENT DE LA SOCIÉTÉ

a) *Taux de change*

La fluctuation du taux de change entre les devises canadienne et américaine a un impact sur les résultats de la Société. Ainsi, un gain sur change de 1,7 million \$ a été constaté dans les résultats de l'exercice terminé le 31 janvier 2010, contre un gain sur change de 3,8 millions \$ pour l'exercice 2009, et une perte sur change de 1,7 million \$ pour l'exercice 2008.

Afin de minimiser l'impact des fluctuations du taux de change sur ses résultats, la Société a mis en place les mesures de protection suivantes :

- la conversion, en novembre 2007, d'une partie importante de la dette à long terme libellée en dollars canadiens (11,6 millions \$) en dollars américains (12,4 millions \$ US). Au moment de la conversion, le taux de change était de 0,9364 \$ CA pour 1,00 \$ US. Cette mesure a été maintenue suite à l'augmentation de la dette à long terme en février 2010. (Voir la rubrique 5 g) « Événements subséquents à la fin de l'exercice 2010 » de ce rapport de gestion » ;
- lorsque c'est avantageux, l'achat en dollars américains de la matière première (l'acier) et des produits de soudure utilisés pour la fabrication ; et
- la mise en place d'une politique de change visant à couvrir une partie du risque net entre les entrées et les sorties de fonds libellées en \$ US. (Voir la rubrique 5 b) « Couverture de change » précédemment.)

b) **Risques et incertitudes liées à l'exploitation de la Société**

Les principaux risques et incertitudes liées à l'exploitation de la Société sont décrits ci-après :

– ***Indemnisation***

La Société a signé une entente d'indemnisation lors de la vente d'une filiale en 2004. Cette ancienne filiale fait actuellement l'objet d'une poursuite. L'incidence, ainsi que les montants qui pourraient être dus par la Société en vertu de cette entente d'indemnisation, ont fait l'objet de la comptabilisation d'une provision pour perte anticipée de 1 million \$ au 31 janvier 2009, incluant les frais engagés à cette date. En date des présentes, il n'y a pas eu de développements significatifs en rapport à cette poursuite.

– ***Incertitudes liées à l'économie mondiale***

L'incertitude liée à l'économie mondiale a un impact négatif sur le secteur d'activités de la Société, soit l'industrie de la construction non résidentielle, plus particulièrement au sein de son principal marché, l'Amérique du Nord. En date des présentes, bien que le carnet de commandes procure de l'ouvrage pour les 12 à 15 prochains mois, l'incertitude liée à l'économie mondiale pourrait affecter négativement les produits et la rentabilité de la Société au-delà de cette période.

– ***Lignes de cautionnement et lettres de crédit irrévocables***

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2010, la Société a émis les cautionnements et/ou les lettres de crédit nécessaires auprès de ses contacts d'affaires et ce, tant pour les soumissions auprès de ces derniers que pour les engagements contractuels à fournir un cautionnement ou autres instruments financiers, tel un cautionnement d'exécution, de gage et matériel ou une lettre de crédit irrévocable.

– ***Risques et incertitudes de nature opérationnelle pouvant avoir une incidence sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société***

Les contrats d'ADF sont exécutés selon des ententes contractuelles à prix fermes. ADF a établi et applique des pratiques rigoureuses d'évaluation et de gestion des risques afin de restreindre la nature et l'étendue des risques financiers, techniques et légaux propres à chacune de ces ententes contractuelles. L'engagement soutenu d'ADF à mettre en œuvre des pratiques rigoureuses de gestion des risques lorsqu'elle conclut et exécute des contrats comprend l'évaluation des risques techniques, la révision juridique des contrats, l'application de contrôles des coûts et de l'échéancier des projets, la révision régulière des produits, des coûts et de la trésorerie des projets, la mise en place d'ententes visant à générer des flux de trésorerie positifs pour les projets et autres dispositions visant l'atténuation des risques.

Les éléments suivants pourraient avoir des répercussions sur la situation financière et les résultats financiers futurs de la Société :

- la situation économique pourrait exercer une pression sur les marges dégagées sur les nouveaux projets à être négociés avec les clients et pourrait avoir un impact sur le carnet de commandes et sur la signature de nouveaux contrats ;
- les changements contractuels chevauchant deux périodes, c'est-à-dire, pour lesquels des coûts auraient été constatés sans qu'aucun produit n'ait été enregistré au cours de la première période et sans qu'une entente finale n'ait été signée avec le client à la fin de cette période, pourraient avoir un impact sur les résultats et les liquidités de la Société lors de la période suivante, à la suite de la signature de ladite entente ;
- une hausse du prix de l'acier. Ce risque serait toutefois atténué par une clause d'ajustement du prix de vente avec les clients incluses dans les contrats liant les deux entités ;
- les fluctuations des taux d'intérêt. Toutefois, ce risque est atténué par le bas niveau d'endettement de la Société ainsi que par les liquidités en main générant des revenus d'intérêts ;
- la concurrence dans le secteur d'activités de la Société ;
- la dépendance économique liée à la concentration de sa clientèle. La Société est à atténuer ce risque par sa stratégie d'élargissement des marchés et des créneaux ;
- l'imposition de tarifs douaniers ou autres mesures protectionnistes sur l'acier transformé importé par les États-Unis, principal marché d'ADF ;
- les fluctuations du taux de change entre les devises canadienne et américaine. Ce risque est toutefois atténué en partie par la politique de couverture de change adoptée par le conseil d'administration de la Société ; et
- la nature des contrats en main et le fait qu'ils sont en majorité financés par des organismes gouvernementaux, faisant en sorte qu'il est possible que le délai de perception des sommes à recevoir au titre de contrats soit affecté à la hausse. Toutefois le risque de crédit est diminué lorsque les projets sont financés par les organismes gouvernementaux.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Conformément à la politique de couverture de risque de change, Groupe ADF a recours périodiquement à des contrats de change à terme afin de se protéger, en tout ou en partie, des fluctuations de change relatives aux sommes à recevoir au titre de contrats. Ainsi, la Société n'utilise pas ces instruments à des fins de spéculations ou de négociations et ne conclut ces contrats qu'avec d'importantes institutions financières. Aux notes 2 et 22 des notes complémentaires aux états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 janvier 2010, la Société présente l'information sur le classement et la juste valeur de ses instruments financiers, de même que sur leur ampleur et la gestion des risques découlant de leur utilisation.

18. EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Société assume la responsabilité de maintenir des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés garantissant que les renseignements divulgués par la Société sont complets et fiables. La Société applique les règles de divulgation de l'information financière et prend les mesures nécessaires pour respecter les nouvelles normes comptables dès leur entrée en vigueur.

Elle applique aussi les normes exigées par les autorités réglementaires des marchés financiers en ce qui a trait notamment au règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

a) Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de Groupe ADF, en collaboration avec le président du conseil d'administration et chef de la direction, et le chef de la direction financière, a conçu des contrôles et procédures de communication de l'information (conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société lui est communiquée, et que l'information qui doit être présentée dans les rapports de la Société est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières. La direction a également évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de Groupe ADF (conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) et a conclu que lesdits contrôles et procédures sont efficaces.

b) Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de Groupe ADF, en collaboration avec le président du conseil d'administration et chef de la direction, et le chef de la direction financière, a conçu des contrôles internes à l'égard de l'information financière en vue de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux PCGR du Canada. Les dirigeants ont également évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Groupe ADF et ont conclu que ledit contrôle est efficace à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessous.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice terminé le 31 janvier 2010, il n'y a eu aucun changement par rapport à la dernière évaluation effectuée à la fin du troisième trimestre terminé le 31 octobre 2009 concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle interne, à l'exception des contrôles internes au niveau des écritures de consolidation qui ont été améliorés suite à la détection d'une erreur isolée ayant trait à la comptabilisation d'un bénéfice de 1,0 million \$ sur disposition antérieure d'actifs d'une filiale. Cette transaction avait été comptabilisée adéquatement à l'origine, ayant été sans incidence sur l'état des résultats consolidés compte tenu que la vente d'actifs avait eu lieu entre deux filiales d'ADF. Cependant, lorsque l'une des deux filiales a été vendue à un tiers au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2005, la constatation du bénéfice sur la disposition antérieure d'actifs aurait dû être enregistrée. La direction a ajouté un contrôle additionnel à la suite de la découverte de cette omission et est confiante que ce genre de situation ne se reproduira plus. (Voir la note 8 des notes complémentaires aux états financiers consolidés.)

19. POLITIQUES SUR LA COMMUNICATION ET LES TRANSACTIONS D'INITIÉS

Selon ses politiques et règlements internes, la Société communique avec diligence toute information financière pertinente. De plus, lors de l'annonce des résultats financiers, de l'obtention de contrats d'envergure ou de toute autre nouvelle d'importance, elle impose une période moratoire à ses administrateurs et dirigeants, ainsi qu'à ses employés qui désirent transiger le titre de Groupe ADF et ce, afin d'assurer la conformité et la transparence des transactions effectuées par des personnes considérées comme initiées. À l'égard des employés, ce moratoire peut, selon les circonstances, soit s'étendre à l'ensemble des employés de la Société ou soit se limiter à un nombre plus restreint d'employés en fonction de leur connaissance d'informations privilégiées concernant l'événement à être annoncé.

De plus, dans le contexte du rachat d'actions avec droit de vote subalterne dans le cours normal des affaires, la firme de courtage utilisée pour le rachat des actions est assujettie aux mêmes règles concernant la période moratoire.

20. PRINCIPALES CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Le résumé des principales conventions comptables d'ADF est présenté à la note 2 « Principales conventions comptables » des notes complémentaires aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 janvier 2010.

a) Constatation des produits et des charges

À l'instar de l'ensemble de l'industrie de la construction, ADF utilise la méthode de l'avancement des travaux pour estimer les produits et les charges constatés pour chaque contrat, et pour chaque période financière donnée. Cette méthode requiert de la direction une estimation quant aux travaux achevés, de même qu'aux coûts nécessaires pour

compléter les travaux afin de déterminer le montant des produits et le bénéfice à constater au terme de chaque période. Selon cette méthode, les bénéfices constatés dépendent de plusieurs estimations, y compris la progression des travaux d'ingénierie, les quantités de matériaux, l'atteinte de certaines dates butoirs contractuelles, des estimés de coûts, des modifications apportées par les professionnels engagés par le propriétaire, des conditions de chantiers et autres situations ayant une incidence sur les coûts. Ces estimations dépendent du jugement effectué sur ces facteurs à une date donnée et certaines se précisent que lorsque le projet est avancé de façon significative.

Compte tenu de la complexité du processus d'estimation, même en appliquant des pratiques exemplaires, il est possible que les coûts réels varient par rapport aux estimés. La révision de ces estimations pourrait réduire ou augmenter le bénéfice d'un contrat et également résulter, dans certains cas, en la reconnaissance immédiate des pertes estimées. Par ailleurs, dans le cours normal des affaires, des modifications sont fréquentes dans les contrats de construction. Les produits liés aux modifications de contrats sont inclus dans le total des produits estimés d'un contrat jusqu'à concurrence des coûts anticipés lorsqu'il y a entente verbale avec le client.

Par conséquent, les bénéfices sur ces modifications sont reconnus seulement lors de l'approbation écrite de ces modifications aux contrats.

Dans la plupart des cas les coûts sont encourus et constatés avant qu'un règlement avec le client soit complété et comptabilisé. Cette situation entraîne souvent la constatation de pertes lorsque les coûts ont été encourus avant qu'une entente soit intervenue avec le client, et à la constatation des bénéfices lorsque l'entente négociée est signée et inscrite dans les livres de la Société.

En résumé, la direction tient à souligner, que les mécanismes propres à la méthode de l'avancement des travaux peuvent causer des fluctuations dans les produits et les charges constatés d'un trimestre à l'autre à l'égard des divers contrats en cours. Par conséquent, même si la Société tend à réaliser ses objectifs de rentabilité sur l'ensemble de son carnet de commandes et sur la durée complète d'exécution des projets, les marges brutes peuvent varier d'un trimestre à l'autre en fonction de la composition précise des produits et des charges constatés sur l'ensemble des projets à chaque période donnée.

b) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, exige que la direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif et sur les renseignements fournis quant aux éléments d'actif et de passif éventuel à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants inscrits au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Étant donné que le processus de présentation de l'information financière suppose l'utilisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer par rapport à ces estimations. Comme indiqué précédemment, l'évaluation des produits en cours exige que la direction fasse une estimation du degré d'avancement des travaux, du coût de réalisation et de la marge brute prévue. L'évaluation des actifs à long terme et de leur dépréciation, des options, des impôts, des provisions et des éventualités, requiert également l'utilisation d'estimations.

21. MODIFICATIONS DES NORMES COMPTABLES

Au cours de l'exercice 2010, la Société a adopté les chapitres suivants du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »):

a) Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », remplaçant les chapitres 3062 « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et 3450 « Frais de recherche et de développement ». Ce chapitre s'applique de manière rétrospective avec retraitement des chiffres comparatifs aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. Le chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Plus, précisément, cette nouvelle norme a principalement été publiée dans le but de clarifier la constatation et l'évaluation d'actifs incorporels générés à l'interne, incluant les frais de recherche et de développement. Le chapitre 3064 renforce l'approche selon laquelle les actifs sont comptabilisés seulement s'ils répondent à la définition d'un actif et aux critères de comptabilisation d'un actif. Avec prise d'effet le 1^{er} février 2009, l'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucun impact sur les états financiers consolidés de la Société.

b) Risques de crédit et juste valeur des actifs et des passifs financiers

En janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié le CPN-173 « Risques de crédit et juste valeur des actifs et des passifs financiers ». Cette norme prévoit des directives sur l'évaluation de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers en vertu desquelles la Société doit tenir compte du risque de crédit propre à l'entité et du risque de crédit de l'autre partie pour déterminer la juste valeur d'instruments dérivés. Cette norme s'applique de manière rétroactive, sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, aux états financiers intermédiaires et annuels publiés à compter du 20 janvier 2009. Avec prise d'effet le 1^{er} février 2009, l'application de cette nouvelle recommandation n'a eu aucune conséquence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

c) Instruments financiers - informations à fournir

En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers - informations à fournir ». Ce chapitre a été modifié afin d'apporter de nouvelles exigences en matière de divulgation d'informations financières, notamment l'obligation de présenter la classification des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations et l'exposition des entités au risque de liquidité. Les modifications de ce chapitre s'appliquent aux états financiers annuels des exercices clos après le 30 septembre 2009. La Société a appliqué les modifications de cette norme dans ses états financiers annuels

du 31 janvier 2010. Pour ce premier exercice d'application, la Société n'est pas tenue de fournir de façon comparative les informations requises par les modifications. L'application de ces modifications n'a pas eu d'impact sur les résultats, le bilan et les flux de trésorerie de la Société. Ces modifications visent spécifiquement la divulgation de l'information à fournir. (Voir la note 22 « Instruments financiers » des notes complémentaires aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 janvier 2010.)

22. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

L'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants et qui s'appliqueront aux exercices futurs :

a) Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

Le chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA, intitulé « Regroupement d'entreprises », s'applique aux regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est postérieure au 1^{er} janvier 2011. Cette norme exige le recours aux évaluations de la juste valeur, la constatation d'actifs et de passifs supplémentaires et la présentation d'informations supplémentaires. L'adoption de cette norme devrait avoir une incidence importante sur la façon dont la Société comptabilise les regroupements d'entreprises futurs. Les entités qui adoptent le chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA seront également tenues d'adopter les chapitres 1601 intitulé « États financiers consolidés » et 1602 intitulé « Participations sans contrôle ». Ces normes exigeront la modification de l'évaluation de la participation sans contrôle et la présentation de cette participation en tant que capitaux propres au bilan. En outre, l'état des résultats de la société mère ayant le contrôle inclura 100 % des résultats de la filiale et présentera alors la ventilation entre la participation avec contrôle et la participation sans contrôle. Ces normes entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2011, mais leur adoption anticipée est permise. Les changements découlant de l'adoption du chapitre 1582 seront appliqués prospectivement et les changements découlant des chapitres 1601 et 1602 seront appliqués rétrospectivement.

b) Accords de prestations multiples générateurs de produits

En décembre 2009, l'ICCA a publié l'abrégé « CPN-175 » des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux « Accords de prestations multiples générateurs de produits » qui modifie le CPN-142 « Accords de prestations multiples générateurs de produits ». Le CPN-175 établit les lignes directrices sur certains aspects de la comptabilisation des accords en vertu desquels la Société exécutera de multiples activités génératrices de produits. En vertu de ce nouvel abrégé, en l'absence d'une preuve objective émanant d'un fournisseur ou d'une preuve émanant d'un tiers à l'égard des prestations aux termes d'un accord, il sera nécessaire d'utiliser la meilleure estimation du prix de vente afin de séparer les prestations et de répartir la contrepartie liée à l'accord au moyen de la méthode du prix de vente relatif. Le CPN-175 comprend également de nouvelles exigences de présentation quant à l'incidence de l'application de la méthode du prix de vente relatif sur le moment et le montant de la constatation des produits. Le CPN-175 est applicable de façon prospective, mais peut être adopté de façon rétrospective et s'applique aux accords de prestations générateurs de produits qui seront conclus ou modifiés significativement au cours des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. L'adoption anticipée est également permise, mais si elle a lieu au cours d'une période intermédiaire, elle nécessite une application rétrospective depuis le début de l'exercice.

La Société évalue présentement les effets de l'adoption de ces nouveaux chapitres et normes sur ses états financiers consolidés.

23. NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (« IFRS »)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a indiqué que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés, à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011 par les IFRS. Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR, mais présentent des différences importantes en ce qui concerne, notamment, la comptabilisation, l'évaluation et l'information à fournir. Au cours de l'année d'adoption, les sociétés devront fournir des informations comparatives, comme si les états financiers de l'exercice précédent avaient été préparés selon les IFRS et devront présenter des informations supplémentaires dans les états financiers. La Société appliquera les IFRS à partir de son premier trimestre se terminant le 30 avril 2011. Afin de réaliser le basculement des états financiers consolidés de Groupe ADF aux IFRS, la Société a établi un plan, incluant des phases et leurs échéances. De plus, la Société a mis en place et formé une équipe responsable de la réalisation de ce projet. Cette équipe fait régulièrement état de l'avancement des travaux de basculement au Comité de vérification. Ce dernier a comme objectif d'approuver les choix de conventions comptables recommandées par l'équipe de projet et de s'assurer que les ajustements soient faits, entre autres, aux technologies de l'information, aux contrats et au contrôle interne. Les vérificateurs externes analyseront et commenteront les positions prises par la direction.

Le Comité de vérification du Groupe ADF veillera à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités et réussisse le basculement aux IFRS. À cet effet, en janvier 2010, les membres du conseil d'administration ainsi que ceux du Comité de vérification de la Société ont eu une formation concernant les IFRS.

Le plan de basculement aux normes IFRS comprend les trois phases suivantes :

a) Diagnostic initial, planification des différences

La première phase du projet qui incluait la planification, l'analyse des normes comptables actuelles et l'identification des différences majeures entre les PCGR du Canada et les IFRS a été complétée. Les principales normes clés qui pourraient entraîner un changement important aux états financiers de la Société sont les suivantes : les immobilisations corporelles, les effets des variations des cours des monnaies étrangères, la dépréciation d'actifs, les paiements fondés sur des actions et les exemptions facultatives d'adoption initiale selon IFRS 1 « Première adoption des Normes internationales d'information financière ».

b) **Analyses et conception**

Cette phase consiste à effectuer une analyse détaillée des différences entre les IFRS et les PCGR du Canada, à identifier les informations supplémentaires à fournir dans les états financiers, à quantifier les impacts actuels et potentiels sur les résultats, les flux de trésorerie et la situation financière ayant été déclarés précédemment puis à recommander les choix de conventions comptables. De plus, l'identification des impacts sur les autres activités de Groupe ADF doit être complétée, notamment par rapport aux technologies de l'information, au contrôle interne et aux contrats. Cette analyse inclut l'évaluation des exemptions facultatives selon IFRS 1. Cette deuxième phase est pratiquement achevée et la Société prévoit la compléter d'ici la fin du deuxième trimestre de son exercice 2011.

c) **Implantation et divulgation de l'information**

Cette phase consiste en l'approbation des choix de conventions comptables, la finalisation de la collecte des données nécessaires à la préparation des états financiers, la mise en place des modifications aux systèmes et aux processus d'affaires à l'égard de l'information financière, la formation du personnel clé et le suivi des normes en cours de changement par l'*International Accounting Standard Board* (« IASB »). À la fin de cette phase, l'objectif est l'approbation finale du bilan d'ouverture au 1^{er} février 2010 par le comité de vérification. À ce jour, il n'est pas possible de déterminer l'impact global des changements liés à la transition aux IFRS sur la position financière ainsi que sur les résultats futurs de Groupe ADF. Cependant de façon préliminaire, à la date de transition, soit le 1^{er} février 2010, la Société est d'avis que l'impact de certains changements connus en date des présentes seront favorables, notamment par rapport à l'augmentation des bénéfices non répartis, découlant, entre autres, du renversement de la dévaluation des immobilisations corporelles de 1,75 million \$ enregistrée au 31 janvier 2004. De plus, au cours du prochain exercice, la Société entend préparer un état financier « PCGR » du Canada et un état financier « IFRS » dans le but d'assurer une transition optimale lors du basculement officiel, au 1^{er} février 2011.

Finalement, l'IASB envisage présentement d'apporter un certain nombre de modifications aux IFRS actuels. Il est donc impossible à ce stade-ci de déterminer avec précision l'ensemble des IFRS qui seront en vigueur à la date de basculement, ni les répercussions des normes révisées sur les états financiers de la Société.

24. **RESSOURCES HUMAINES**

Au 31 janvier 2010, la Société employait au total 331 personnes réparties entre l'usine, les bureaux et les chantiers de construction en Floride.

25. **CAPITAL-ACTIONS**

Information sur les actions en circulation, incluant les options :

(en milliers \$, sauf le nombre d'actions et d'options d'achat d'actions)

	Actions avec droit de vote subalterne		Actions avec droit de vote multiple ¹		Total des actions en circulation		Options d'achat d'actions ²
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre
Au 31 janvier 2009	21 854 469	64 684	14 343 107	16 001	36 197 576	80 685	1 481 200
Émises suite à la levée d'options d'achat d'actions	118 136	131	—	—	118 136	131	(118 136)
Octroyées	—	—	—	—	—	—	228 000
Rachat d'actions	(1 850 000)	(5 465)	—	—	(1 850 000)	(5 465)	—
Au 31 janvier 2010	20 122 605	59 350	14 343 107	16 001	34 465 712	75 351	1 591 064
Émises suite à la levée d'options d'achat d'actions	12 000	9	—	—	12 000	9	(12 000)
Au 14 avril 2010	20 134 605	59 359	14 343 107	16 001	34 477 712	75 360	1 579 064

1. Ces actions donnent droit à dix (10) votes par action.

2. Le prix de levée moyen pondéré des options d'achat d'actions en cours est de 1,27 \$ par unité.

26. **RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Le rapport de gestion sur les résultats d'exploitation et l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé le 31 janvier 2010 a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 14 avril 2010.

La Société divulgue régulièrement des renseignements par le moyen de communiqués de presse, de ses rapports trimestriels et annuels et de sa notice annuelle, lesquels sont disponibles sur son site Internet à l'adresse électronique www.adfgroup.com et sur le site Internet SEDAR (Système électronique de données, d'analyse et de recherche) à l'adresse électronique www.sedar.com.

La vice-présidente exécutive,
trésorière et secrétaire corporative

/ Signé /

Marise Paschini

Terrebonne (Québec), le 14 avril 2010

Le chef de la direction financière

/ Signé /

Louis Potvin, CA, MBA